



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairicdenancay@wanadoo.fr

SÉANCE DU 22 JUILLET 2022

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
13/07/2022

Date d'affichage :
13/07/2022

**OBJET : Convention pour
une mission d'assistance à
maîtrise d'ouvrage relative à
l'opération : rénovation
thermique de la mairie**

L'an deux mille vingt-deux
le vingt-deux juillet à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, IMBAULT, PERRIER, PINGUET,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Messieurs BONNOT, LEFEVRE.

Absents : Madame BOUHOURS, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur Guillaume LEFEVRE a donné pouvoir à Madame Nathalie FONTENY.

Le Maire donne lecture de la convention n°C0321 pour une mission
d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de rénovation
thermique de la mairie entre la Commune de Nançay (Cher) et l'Agence Cher
Ingénierie des Territoires à Bourges.

Le montant s'élève à 8 544.48 € T.T.C.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les
termes de la convention et autorise le Maire à la signer.

Acte déposé à la Sous-Préfecture le 25 juillet 2022

Sous-Préfecture le

2 AOUT 2022



Le Maire,

Alain URBAIN.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :